

EXTRAIT DES DÉLIBERATIONS DE LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Réunion du 30 novembre 2020

Sous la présidence de : Monsieur Frédéric BIERRY

Étaient présents : M. Frédéric BIERRY, président.

M. Marcel BAUER, M. Rémi BERTRAND, M. Etienne BURGER, Mme Danielle DILIGENT, Mme Isabelle DOLLINGER, Mme Michèle ESCHLIMANN, M. Bernard FISCHER, Mme Pascale JURDANT-PFEIFFER, Mme Marie-Paule LEHMANN, M. Jean-Philippe MAURER, Mme Laurence

MULLER-BRONN, M. Etienne WOLF, vice-présidents.

Mme Alfonsa ALFANO, Mme Françoise BEY, Mme Françoise BUFFET, M. Mathieu CAHN, M. Thierry CARBIENER, M. Vincent DEBES, Mme Cécile DELATTRE, M. Eric ELKOUBY, M. André ERBS, Mme Nathalie ERNST, Mme Catherine GREIGERT, M. Paul HEINTZ, Mme Nadine HOLDERITH, M. Denis HOMMEL, Mme Chantal JEANPERT, Mme Martine JUNG, Mme Stéphanie KOCHERT, M. Yves LE TALLEC, Mme Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, M. Nicolas MATT, M. Serge OEHLER, M. Marc SENE, M. Yves SUBLON, Mme Nicole THOMAS, Mme

Christiane WOLFHUGEL. membres.

Procuration(s): Mme Catherine GRAEF-ECKERT ayant donné pouvoir à M. Etienne BURGER, M. Jean-Louis

HOERLE ayant donné pouvoir à Mme Danielle DILIGENT, Mme Suzanne KEMPF ayant donné pouvoir à M. Mathieu CAHN, Mme Françoise PFERSDORFF ayant donné pouvoir à M. Nicolas MATT, M. Denis SCHULTZ ayant donné pouvoir à Mme Laurence MULLER-BRONN, M.

Sébastien ZAEGEL ayant donné pouvoir à M. Yves SUBLON

Excusé(s):

Absent(s):

Ne prennent pas par au vote : Mme Laurence MULLER-BRONN

Rapporteur: M. André ERBS

CP/2020/395 65520 - Fonds d'attractivité

K_2020_11_20_395 Contrats Départementaux - Fonds de développement

et d'attractivité - Pôle médiathèque et multilingue dans

l'Ancien Moulin de Gerstheim, cœur de village

la Commission Permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation et sur proposition de son Président :

- approuve, dans le cadre de la démarche de partenariat renforcé au travers du contrat départemental de développement territorial et humain du territoire d'action Sud, le principe de la participation du Département du Bas-Rhin, au titre du Fonds de Développement et d'Attractivité, le projet partenarial de création d'un pôle médiathèque et multilingue dans l'Ancien Moulin de Gerstheim, cœur de village;
- approuve les termes du projet de convention de partenariat à conclure entre le Département du Bas-Rhin, la Communauté de Communes du canton d'Erstein, la Commune de Gerstheim et A.B.C.M. Zweisprachigkeit;
- dit que, dans le cadre de ses compétences, le Département du Bas-Rhin mobilisera son ingénierie en faveur de ce projet, notamment dans les domaines de la culture ;
- attribue une subvention d'investissement à hauteur de 30% du coût de l'opération, soit un montant maximum de 526 200 € à la Communauté de Communes du Canton d'Erstein pour le projet de nouvelle médiathèque, réhabilitation du moulin dans l'Ancien Moulin de Gerstheim, au titre du Fonds de Développement et d'Attractivité ;
- approuve les termes du projet de convention financière à conclure entre la Communauté de Communes du canton d'Erstein et le Département du Bas-Rhin, destinée à permettre le versement de la subvention, joint en annexe à la présente délibération ;

- attribue deux subventions d'investissement à la Commune de Gerstheim :
- une subvention d'investissement à hauteur de 30% du coût de l'opération, soit un montant maximum de 434 820 € pour le projet de centre de formation et de ressources pour la langue régionale d'Alsace et multilingue au titre du Fonds de Développement et d'Attractivité ;
- une subvention d'investissement à hauteur de 15% du coût de l'opération, soit un montant maximum de 115 050 € pour le projet cœur de village au titre du Fonds de Développement et d'Attractivité ;
- approuve les termes du projet de convention financière à conclure entre la Commune de Gerstheim et le Département du Bas-Rhin, destinée à permettre le versement de la subvention, joint en annexe à la présente délibération ;
- autorise le Président à signer les convention précitées.

Adopté à l'unanimité

Nombre de votes exprimés: 46

Vote(s) pour :	Mme Alfonsa Alfano, M. Marcel Bauer, M. Rémi Bertrand, Mme Françoise Bey, M. Frédéric Bierry, Mme Françoise Buffet, M. Etienne Burger, M. Mathieu Cahn, M. Thierry Carbier, M. Vincent Debes, Mme Cécile Delattre, Mme Danielle Diligent, Mme Isabelle Dollinger, M. Eric Elkouby, M. André Erbs, Mme Nathalie Ernst, Mme Michèle Eschlimann, M. Bernard Fischer, Mme Catherine Graef-eckert, Mme Catherine Greigert, M. Paul Heintz, M. Jeanlouis Hoerle, Mme Nadine Holderith, M. Denis Hommel, Mme Chantal Jeanpert, Mme Martine Jung, Mme Pascale Jurdant-Pfeiffer, Mme Suzanne Kempf, Mme Stéphanie Kochert, M. Yves Letallec, Mme Marie-Paule Lehmann, Mme Nathalie Marajo-Guthmuller, M. Nicolas Matt, M. Jean-Philippe Maurer, M. Philippe Meyer, Mme Christine Moritz, M. Serge Oehler, Mme Françoise Pfersdorff, M. Denis Schultz, M. Marc Sene, M. Yves Sublon, Mme Nicole Thomas, M. Etienne Wolf, Mme Christiane Wolfhugel, M. Sébastien Zaegel	45
Vote(s) contre :	/	0
Abstention(s):	/	0

Pour extrait conforme Pour le Président Le Directeur des Assemblées et des Affaires Juridiques

Jean MUCKENSTURM

Le Président, Frédéric BIERRY

Accusé de réception N°: 067-226700011-20201130-

Imc1142554-DE-1-1

Acte certifié exécutoire au : 04/12/20